

BILAN ANNUEL DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTEURS PROVINCIAUX DU QUÉBEC : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE ET UNE HAUSSE DES SIGNALEMENTS

Baie-Comeau, le 23 septembre 2020 – L'année 2019-2020 a amené son lot de défis aux directrices et directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) du Québec. Confrontés, en fin d'année, à l'amorce de la pandémie de COVID-19, les DPJ ainsi que leurs équipes ont dû rapidement adapter leur offre de services et leurs pratiques pour continuer de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille.

Hausse des signalements, drames familiaux, Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, la dernière année en aura été une charnière dans l'histoire de la protection de la jeunesse au Québec.

« Plus forts ensemble! », est le thème choisi pour ce 17^e bilan qui veut mettre en lumière l'importance du travail en partenariat et rendre hommage à ses artisans. Qu'il s'agisse du soutien apporté par la voisine, par l'enseignante à l'écoute attentive ou par les intervenants et organismes d'horizons variés, chaque action bienveillante compte et s'additionne les unes aux autres pour tisser le filet de protection sociale essentiel au bien-être des enfants.

La volonté d'assurer une réponse sensible et de qualité aux besoins des enfants et de leur famille incitent tous les jours de nombreuses personnes et autant d'organismes à travailler en étroite collaboration. Les DPJ partagent cette volonté, convaincus qu'une action concertée, novatrice et portée par des valeurs et une vision commune ne peut que nous rendre plus forts collectivement dans la réalisation de notre mission de protection des enfants.

Statistiques provinciales 2019-2020

- 118 316 signalements traités au Québec, une hausse de 12 % par rapport à l'an dernier.
- 36,8 % signalements retenus.
- 324 situations d'enfants signalées par jour, soit 35 situations de plus que l'an dernier chaque jour.
- 64,7 % des enfants dont la situation est prise en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.
- 9 041 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une diminution de 8,5 % par rapport à l'an dernier.

Statistiques régionales 2019-2020 en Côte-Nord

- 4 076 signalements traités en Côte-Nord, une hausse de 15,1 % par rapport à l'an dernier.
- 25,9 % signalements retenus.
- 11 situations d'enfants signalées par jour, soit 1,56 situation de plus que l'an dernier chaque jour.
- 73,7 % des enfants dont la situation est prise en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.
- 190 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la LSJPA, ce qui représente une diminution de 8,2 % par rapport à l'an dernier.

Les quatre principales problématiques retenues en Côte-Nord sont la négligence (27,6 %), le risque sérieux de négligence liée à la toxicomanie, à la santé mentale ou à l'instabilité (19,6 %), le mauvais traitement psychologique (17,3 %) et les abus physiques (16,7 %).

.../2

Nous souhaitons souligner le maintien de l'ensemble des services de la DPJ depuis le début de la pandémie, et l'engagement exceptionnel du personnel et de nos partenaires tels que les enseignants, les organismes communautaires, les familles d'accueil et les services de proximité pour contribuer à la mise en place d'un filet de protection pour les enfants. AGIR implique la mobilisation de l'ensemble de la communauté. En unissant nos forces, c'est ENSEMBLE que nous allons bâtir un présent et un avenir lumineux aux enfants.

Pour consulter le bilan 2019-2020 :

<https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/documentation/rapports/rapports-du-dpj/>

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268